

Dans l'Eure, quatre collégiennes du Neubourg brillent au Concours national de la Résistance

Le collège Geneviève-De Gaulle-Anthonioz du Neubourg (Eure) a célébré, vendredi 20 juin 2025, la réussite de quatre élèves de 3e au concours de la Résistance et de la Déportation.



Entourées par le principal, Alain Grégoire et le professeur d'histoire-géographie, Florent Godguin :
Camille, Emma, Maya, Sarah et Thia (de g. à d.).

Le collège Geneviève-De Gaulle-Anthonioz du Neubourg (Eure) est fier de compter, parmi ses élèves, quatre lauréates du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Vendredi 20 juin 2025, Alain Grégoire, principal de l'établissement, a rassemblé les collégiennes gagnantes et leurs familles pour leur transmettre ses félicitations.

Institué en 1961 par Lucien Paye, alors ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement de Michel Debré, sous Charles De Gaulle, ce concours est organisé à plusieurs niveaux : départemental, régional et national. Il a pour but de réaliser un travail sur la Seconde Guerre mondiale et sur la Déportation. Il est ouvert aux élèves de troisième et aux lycéens.

Deux heures sur table

Il y a trois mois, Florent Godguin, professeur d'histoire-géographie, a proposé à cinq de ses élèves, parmi ceux ayant les meilleures capacités d'autonomie et de travail supplémentaire, de se préparer à ce concours. « Le sujet se situe à la croisée entre la logique mémorielle et l'histoire. La résistante Geneviève De Gaulle-Anthonioz, dont le collège porte le nom, incline naturellement à attirer les élèves vers cette forme d'apprentissage de la citoyenneté », indique le professeur.

À l'issue d'un travail sur table de deux heures, basé sur des documents à la fois familiers et inédits pour les élèves, ces derniers devaient rendre une copie, exercice préparatoire aux dissertations qu'ils auront à rédiger dans les années à venir. Le sujet portait sur la Résistance et son organisation.

Distinguées par le préfet

Après délibération du jury, quatre collégiennes, Sarah, Thïa, Camille et Maya ont été déclarées lauréates pour le département de l'Eure. C'est le préfet de l'Eure, Charles Giusti, accompagné d'anciens combattants, qui leur a remis le diplôme. « On était très émues ! » confient les jeunes filles.

Les documents, rédigés par Sarah et Thïa vont être transmis pour être examinés par un autre jury, au niveau régional, pour lequel elles sont sélectionnées.